



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE 12 DU MOIS DE SEPTEMBRE, À VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAZOGES EN PAREDS DÛMENT CONVOQUÉ LE 8 SEPTEMBRE 2025, S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LELOT CHRISTINE, MAIRE.

Le secrétaire de séance : Joëlle MACE

ELU (7 avril 2024)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller municipal				
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
CAILLEAUD Véronique	1 ^{ère} adjointe				
FRON Régis	Conseiller municipal				Pouvoir à Emmanuel MAURIN
GABORIAU Emie	Conseillère municipale				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				
JOUBERT Marion	Conseillère municipale				
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	3 ^{ème} adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				Pouvoir à Marion JOUBERT
MAURIN Emmanuel	2 ^{ème} adjoint				
PELTIER Cyrille	Conseiller municipal				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				
15	15	11	2	2	2

D2025_09_12_06_049

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'AGENT DE MAÎTRISE A TEMPS COMPLET POUR LA GESTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –
 Tél : 02 51 51 25 19
 Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr
 Code commune : 85014
 Siret : 21850014800075

D2025_09_12_06_049

Page 1 | 2

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

**VU**

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

CONSIDÉRANT

Mme Le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison d'une mission particulièrement technique assurée actuellement par un agent : gestion technique de la voirie.

En effet, un agent au grade d'Adjoint technique principal de 1ère classe assure actuellement cette tâche. Or, Mme Le Maire propose de le nommer au grade d'Agent de maîtrise.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer notamment la gestion de la voirie, Mme Le Maire propose au conseil municipal de créer, à compter du 01/10/2025, un emploi permanent d'agent de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'Agent de maîtrise à temps complet.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

PROPOSITION DU MAIRE

- De créer un emploi permanent sur le grade d'Agent de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de gestion technique de la voirie à temps complet, à compter du 01/10/2025.
- D'autoriser le Maire à recruter un agent contractuel en cas de congé annuel, congé maladie ordinaire, congé longue durée, congé maternité ou paternité ou congé pour l'accueil d'un enfant.

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	11	2	13	0	13	13	0

Le Maire, Christine LELOT
Le 15/09/2025

Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 15/09/2025

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
 - d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
 - d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.
- Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.
L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2025_09_12_06_049

Page 2 | 2